



Lettre des rythmes éducatifs

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative>

n° 61 - juin 2017

Les bonnes pratiques

Les enfants mènent l'enquête

Sur un SIVOS ce sont les enfants membres du comité de pilotage qui ont réalisé une enquête auprès de leurs pairs. Une grande satisfaction des enfants a été constatée mais quelques propositions d'activités pour la prochaine année scolaire, comme le ski nautique, ne pourront pas aboutir à cause des coûts trop onéreux et de l'impossibilité de les mettre en place.

Les projets éducatifs territoriaux de l'Eure en chiffres pour l'année scolaire 2016/2017

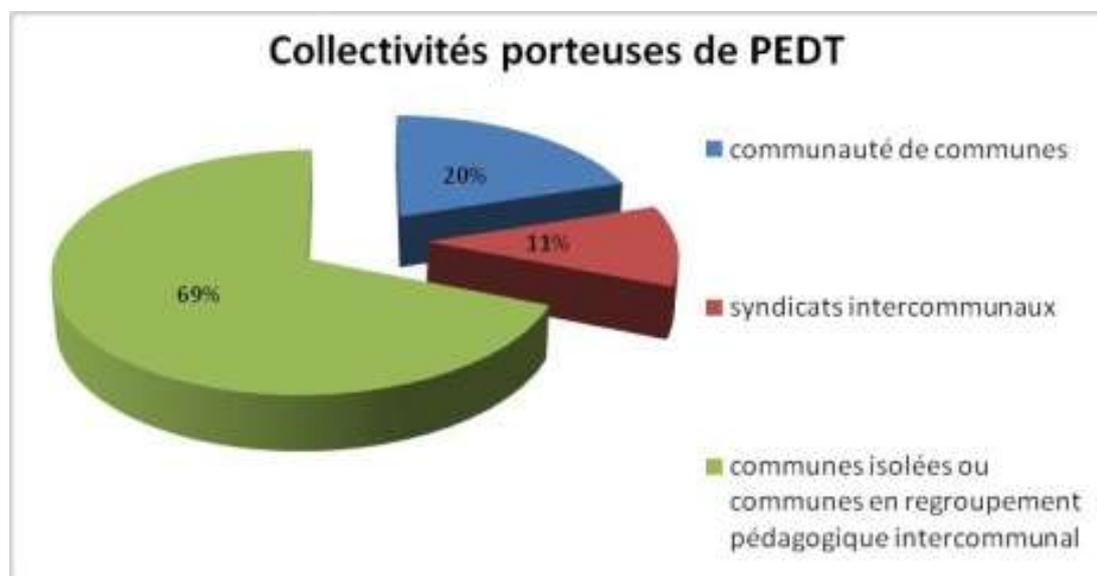
Avec 143 conventions projets éducatifs territoriaux signés pour l'année scolaire 2016/2017 contre 145 en 2015/2016, le département de l'Eure maintient une bonne couverture de son territoire.

A la rentrée 2016/2017, 143 PEdT ont fait l'objet d'une convention au niveau départemental.

Ainsi :

- 484 communes sur les 602 que compte l'Eure sont impactées par le PEdT soit 80,4 %. Il faut noter que plus d'1/3 de ces communes n'ont pas ou plus d'école.
- sur 387 communes dotées d'école(s) dans le département, 333 sont couvertes par un PEdT, soit 86 %. Ces communes bénéficient ainsi du fonds d'accompagnement versé par l'Etat.
- 588 écoles du département ont un PEdT soit 94,7 % d'entre elles.
- dans près de 60 % des communes, le PEdT est porté par un accueil collectif de mineurs. Elles peuvent percevoir alors l'Aide Spécifique aux Rythmes Educatifs, l'ASRE, versé par la CAF de l'Eure.

Sur les 380 déclarations d'accueils de loisirs en périscolaire, 243 concernent des activités dans le cadre d'un PEdT.



Les chiffres clés nationaux du PEdT au 1^{er}/01/2016 :

- 91 % des communes disposant d'une école publique ont mis en place un PEdT soit 96 % des effectifs scolaires
- 45 % des communes qui ont mis en place la réforme sont déclarées en accueil collectif de mineurs